

## **Assemblée des délégués de la CACEB**

### **Procès-verbal de la 126<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués**

**Mercredi 8 juin 2022**

**Heure : 8h30**

**Lieu : Kursaal Bern, salle « Szenario 2 »  
Kornhausstrasse 3, 3013 Berne**

Présidence : président Alain Jobé  
Vice-présidente : Beatrice Stofer  
Procès-verbal : Hermann Hostettler (sans droit de vote ni d'élection)

Personnes présentes : 60 délégués (52 assurés actifs avec droit de vote et d'élection, 8 représentants des retraités avec droit de vote) sur un total de 74 (64 assurés actifs et 10 représentants des retraités).

8 membres de la Commission administrative

Thomas Keller, directeur de la CACEB

Collaborateurs de la CACEB

Personnes invitées : DIC : Christoph Michel, responsable de l'Unité Gestion des ressources humaines SG  
CPB : Christoph Joss, président AD CPB  
CPB : Hans-Peter Wiedmer, directeur CPB  
SSP région de Berne : Beatrice Stucki

Absences excusées

d'invités : Formation Berne : Stefan Wittwer  
PwC (organe de révision) Johann Sommer, réviseur en chef  
Prevanto SA : Stephan Wyss, expert en prévoyance professionnelle  
APEB : Daniel Wyrsh, administrateur

de délégués : Milena Lörtscher, Bienne – Seeland  
David Niederhauser, Jura Bernois  
Christine Stalder Rentsch, Emmental  
Katherine Balsiger von Gunten, Plateau Sud  
Fritz Knecht, Thoune

Interprète de conférence : Annette Fess

**Délibérations selon l'ordre du jour du 17 mai 2022**

## **Assemblée des délégués de la CACEB**

### **1. Ouverture**

Le président Alain Jobé ouvre l'assemblée des délégués et souhaite la bienvenue aux délégués, à la CA, à la direction, aux collaborateurs de l'administration de la CACEB, à l'interprète de conférence Annette Fess et aux invités.

Il est très heureux que l'assemblée des délégués puisse à nouveau se dérouler en présentiel après deux années de coronavirus.

### **2. Election des scrutateurs**

Les scrutateurs proposés par le président Ulrich Bichsel, CE Berne Ville  
Felix Glatz Böni, CE Haute-Argovie  
sont élus à l'unanimité.

**L'ordre du jour** est présenté et approuvé à l'unanimité sans proposition de modification.

### **3. Approbations du procès-verbal**

#### **3.1 Procès-verbal sur les votes de la 125<sup>e</sup> AD du 9 juin 2021 réalisée par écrit**

**>> Le procès-verbal est approuvé sans voix contre et sans abstention.**

#### **3.2 Procès-verbal des élections de renouvellement des représentantes et représentants des salariées et salariés dans la Commission administrative pour le mandat du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2025 de la 125<sup>e</sup> AD du 9 juin 2021 réalisée par écrit**

**>> Le procès-verbal est approuvé sans voix contre avec deux abstentions.**

### **4. Rapport annuel et comptes annuels 2021**

#### **4.1 Commission administrative et directeur**

Stefan Wacker, président de la Commission administrative

Stefan Wacker exprime également sa satisfaction de pouvoir à nouveau organiser une assemblée des délégués sur les lieux.

Dans sa rétrospective de l'année 2021, il constate en résumé que, « tout compte fait », l'année a été difficile mais aussi fructueuse.

Il s'est notamment réjoui de la réélection des membres de la Commission administrative. Tant les représentants des employeurs que ceux des salariés ont été confirmés dans leur fonction

## Assemblée des délégués de la CACEB

pour un nouveau mandat. Cela a permis de poursuivre le travail dans tous les organes avec une équipe bien rodée qui a fait ses preuves.

Dans ce contexte, il remercie ses collègues de la CA pour leur collaboration précieuse et constructive.

Du point de vue de la CA, tous les projets ont pu être menés avec succès l'an dernier, malgré les restrictions dues à la pandémie.

En voici quelques exemples :

L'étude ALM, qui a été élaborée sous la direction du comité de placement et qui a finalement pu être adoptée par l'ensemble de la CA.

La mise en œuvre de toutes les modifications du Règlement de prévoyance, par exemple de la nouvelle réglementation relative au versement du capital, qui peut désormais être effectué à 100 % ou sous une quelconque forme mixte de versement de rente et de capital.

Toutefois, la possibilité d'exprimer ici sa gratitude est la raison principale de sa prise de parole. La CACEB a pu satisfaire à tous ses engagements malgré les difficultés liées au coronavirus. Toutes les tâches ont été gérées et traitées dans les délais.

Cela, grâce aux collaborateurs de la CACEB qui, tout au long de l'année, se sont engagés avec professionnalisme et compétence en faveur des assurés et des objectifs de la CACEB. Il les remercie chaleureusement au nom des assurés et de la Commission administrative.

### Thomas Keller, directeur de la CACEB

Il exprime lui aussi sa joie de pouvoir à nouveau organiser l'AD en présentiel.

Il résume les chiffres du rapport de gestion et indique que, pour la première fois, le rapport de gestion a été publié uniquement sous forme électronique et peut être consulté sur le site Internet de la caisse.

Thomas Keller présente et explique les chiffres clés de l'année. Toutes ses données pouvant également être consultées dans le rapport annuel, nous n'en présentons ici qu'une sélection.

**Performance 2021** : 7,9 %, soit 0,3 % de mieux que l'indice de référence.

Les **placements** ont augmenté en conséquence pour atteindre une valeur de CHF 9,3 milliards fin 2021.

Le **taux de couverture** s'élève à 98,4 % avec prise en compte d'une provision pour une éventuelle baisse future du taux d'intérêt technique.

<b>Personnes assurées :</b>	Actives	18 680
	Passives	9314

**Intérêts crédités sur l'épargne** des assurés actifs : 2,75 %.

**Les frais de gestion de fortune** de 0,21 % affichent une valeur satisfaisante si l'on considère que la CACEB ne fait pas de placements immobiliers directs.

**Frais d'administration** : CHF 166.– par personne assurée et bénéficiaire d'une rente.

## Assemblée des délégués de la CACEB

Le **découvert** s'élève à CHF 152 millions.

Au regard de l'évolution du **nombre de personnes assurées et de bénéficiaires de rentes**, il affiche une grande stabilité. Le nombre de personnes a augmenté de 639 par rapport à 2020 (201 personnes chez les rentiers et 438 personnes chez les assurés actifs).

**Salaire moyen assuré :** CHF 64 680  
**Taux d'occupation moyen assuré :** 70,7 %.

De plus, Thomas Keller mentionne la rémunération des avoirs d'épargne depuis le changement de primauté en 2015. Il constate que la rémunération, à l'exception de 2018, a toujours été supérieure au taux d'intérêt minimal prévu par la LPP, à savoir 2,1 % en moyenne depuis 2015.

### **Perspectives**

Le premier trimestre 2022 a été insatisfaisant pour les activités de placement, avec un résultat de moins 4 %. De manière correspondante, le taux de couverture est tombé à 94,2 %.

La voie de l'assainissement a pu être respectée jusqu'à présent, de sorte que la caisse ne doit pas prendre de nouvelles mesures d'assainissement.

Le résultat des placements est très important pour l'évolution financière de la caisse.

Thomas Keller termine sa présentation. Aucune question n'est posée.

## **4.2** Activité de placements

### Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux

Après des paroles de bienvenue, Theodor Tillmann fait référence aux quatre thèmes suivants :

L'année de placement 2021

Rapport sur l'année en cours

Allocation stratégique des actifs (répartition / allocation du capital d'investissement)

Durabilité et exercice des droits de vote

### L'année de placement 2021

Il explique le contenu de ses diapositives.

Il mentionne qu'au cours des 14 dernières années, c'est-à-dire depuis la crise financière de 2008, la politique monétaire a permis, grâce à sa souplesse, d'atteindre un rendement cumulé de plus de 200 %. Il est important de garder à l'esprit l'évolution à long terme.

Le bon résultat de l'année dernière, qui a produit un rendement de 7,9 %, a pu être atteint principalement grâce aux actions (plus 21,3 %) et aux placements immobiliers (plus 10,4 %).

Les placements en obligations se sont situés à moins 1 %.

## Assemblée des délégués de la CACEB

La stratégie de placement a été suivie de très près tout au long de l'année. Les seuls écarts importants ont concerné les obligations. Ils ont été compensés par les placements immobiliers indirects qui sont de ce fait légèrement surpondérés.

L'année de placement 2021 a été une très bonne année.

### L'année en cours

Le démarrage n'a pas été une réussite. Jusqu'à présent, l'année a été insatisfaisante.

Différents facteurs en sont la cause :

Les marchés des actions et des obligations ont affiché des pertes de cours importantes. Les investisseurs sont inquiets (taux d'inflation élevés, problèmes d'approvisionnement, guerre en Ukraine).

La bourse américaine est également sous pression. Notamment les actions technologiques ont connu une situation très tendue.

Evolution des taux d'intérêt : on constate une nette augmentation des taux d'intérêt depuis le début de l'année.

On s'attend à ce que la banque centrale américaine augmente encore ses taux directeurs.

Fin mai 2022, les différentes catégories de placement sont pour la plupart dans le rouge.

La diversification, qui devrait permettre de compenser les pertes dans une catégorie par des gains dans d'autres, ne fonctionne pas dans la situation actuelle. Dans le passé, cela a toujours plutôt bien marché.

Les pertes se situent actuellement entre moins 7 % et moins 17 % pour les placements en actions et entre moins 6 % et moins 8 % pour les placements en obligations.

Pendant quatre mois sur cinq, la CACEB a dû accepter un rendement négatif, ce qui correspond à un rendement de moins 7,3 %.

Pour ce qui est des **actions étrangères**, 80 entreprises ont été exclues pour des raisons liées à la durabilité. De ce fait, le portefeuille est inférieur de plus de 1 % à l'indice de référence, ce qui pèse sur le résultat global à hauteur de 0,25 % cette année.

Les **portefeuilles Immobilier suisse et Immobilier étranger** n'ont pas encore tous pu être adaptés à la nouvelle stratégie immobilière.

### Allocation d'actifs stratégique

L'allocation d'actifs stratégique (AAS) a été remaniée en collaboration avec la société c-alm de Saint-Gall.

Les changements par rapport à l'ancienne AAS sont très limités. La part des actions a été augmentée à 35 %. En revanche, les placements en obligations ont été réduits de 39 % à 32 %. Concernant les placements immobiliers, la pondération est passée de 17 à 21 %.

A l'avenir, il n'y aura plus d'investissements dans des placements alternatifs. Les placements existants seront liquidés en continu.

Le rendement attendu est de 2,1 %, contre 1,87 % pour l'ancienne AAS.

## **Assemblée des délégués de la CACEB**

Toutes ces informations sont également disponibles dans la partie « Placements » du site Internet.

### Droit de vote et durabilité

Les droits de vote en Suisse ont été exercés conformément aux recommandations d'Ethos. La CACEB a exercé ses droits d'actionnaire lors de 208 assemblées générales au total ou a voté sur 3798 points à l'ordre du jour.

Le comportement de vote de la CACEB peut être consulté tous les six mois sur le site Internet.

Une empreinte carbone a été établie pour les actifs immobilisés de la CACEB en 2021.

Le résultat est très réjouissant : il montre que les mesures prises conduisent à une intensité carbone inférieure de 41 % par rapport à l'indice de référence. L'empreinte relative est également inférieure de 26,6 % à l'indice de référence.

La CACEB souhaite effectuer un autre screening ESG au cours de l'année 2022.

Pour terminer, un mot sur l'engagement en Russie :

Une grande partie des placements de la CACEB est passive, c'est-à-dire qu'elle est investie selon un indice de référence. De ce fait, des investissements ont également été effectués en Russie. Début mars, le portefeuille, soit CHF 12 millions, était plutôt faible. Les entreprises russes étant désormais retirées des indices, il y a lieu de présumer qu'aucun nouvel engagement ne sera pris en Russie.

### Des questions ?

Felix Glatz Böni, CE Haute-Argovie :

A l'avenir, les placements alternatifs ne feront plus partie de la stratégie de placement de la CACEB.

Or, sur le tableau, ces placements étaient précisément les seuls à afficher encore un rendement.

« *Pouvez-vous nous donner des explications ce concernant ?* »

Renoncer à l'avenir à de tels placements relève d'une décision stratégique de la CA. Raisons qui ont motivé cette décision : les placements alternatifs sont toujours très coûteux et complexes à gérer, et en général assez peu transparents. Cette année, il aurait été avantageux d'investir un peu dans des placements alternatifs. Notre poids (2 %) était très faible et l'effet sur le résultat global aurait été très modeste.

« *Quel est le contenu des placements alternatifs ?* »

Il en existe plusieurs, par exemple les hedge funds, les private equity funds et le venture capital parmi d'autres.

Theo Tillmann conclut ainsi son exposé et remercie les participants de leur attention.

**Les points 5 et 6 de l'ordre du jour sont à présent échangés afin d'optimiser le timing.**

## **Assemblée des délégués de la CACEB**

### **5. Election de remplacement de la secrétaire / du secrétaire pour le reste du mandat en cours du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2024**

Démission : Hermann Hostettler

Candidate : Eunice Ares

#### **5.1** Prise de congé de Hermann Hostettler

Alain Jobé remercie le secrétaire sortant pour son travail. En même temps, il profite de la possibilité que lui offre cette AD de remercier Hermann Hostettler, qui avait été président de l'AD avant de devenir secrétaire, également pour le travail accompli à ce titre. Cela a déjà été fait dans un cadre restreint, à l'occasion d'une séance de l'AD du bureau.

Hermann Hostettler reçoit ces remerciements ainsi que le cadeau avec plaisir. Il remercie ses collègues du bureau de l'AD pour leur collaboration, qui a constamment été empreinte de respect mutuel et de bienveillance, avec toujours pour but de prendre les meilleures décisions possibles en faveur de la CACEB.

#### **5.2** Election de remplacement du / de la secrétaire de l'assemblée des délégués

Proposition d'élire madame Eunice Ares

Ernst Meer, président de la circonscription électorale de Thoune, a mené des entretiens préliminaires et a réussi à convaincre madame Ares d'assumer cette fonction. Malheureusement, elle n'a pas pu participer à l'AD d'aujourd'hui.

Aucun·e autre candidat·e n'est mentionné·e.

→ Eunice Ares est élue en son absence avec 49 voix en tant que nouvelle secrétaire de l'assemblée des délégués et du bureau de l'AD.

**Pause de 09h30 à 10h00**

### **6. Election de remplacement de représentantes et représentants des salariées et salariés dans la Commission administrative pour le reste du mandat en cours du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2025**

*Le président de l'AD, Alain Jobé, étant lui-même candidat, la vice-présidente, Beatrice Stofer, traite ce point de l'ordre du jour.*

Démission : Peter Gasser

## **Assemblée des délégués de la CACEB**

Candidatures :       Lorenz Fritschi  
                              Manuel Jacot  
                              Alain Jobé  
                              Christian Robert

### **6.1**   Départ de Peter Gasser

Alain Jobé remercie Peter, également de manière très amicale, pour son travail de longue date pour la CACEB, en dernier lieu en tant que membre de la Commission administrative. Il remet à Peter Gasser un cadeau à contenu culinaire.

Peter Gasser remercie ses collègues de la Commission administrative pour leur collaboration professionnelle extrêmement intéressante. Il ne s'attendait pas, lors de son élection, à ce que celle-ci soit hélas relativement courte.  
Il remercie également Alain Jobé pour la corbeille pleine de délices culinaires.

### **6.2**   Election de remplacement d'une représentante ou d'un représentant des salariées et salariés dans la Commission administrative

Comme déjà mentionné, Alain Jobé passe le relais à la vice-présidente Beatrice Stofer étant donné qu'il fait lui-même partie des candidats.

Beatrice Stofer explique que le bureau de l'AD a constaté, lors de sa dernière séance du 15 mai 2022, que

- les annonces d'élections avaient été publiées dans les délais impartis ;
- les quatre candidats étaient des assurés actifs ;
- les quatre candidats remplissaient le profil d'exigences relatif à l'élection à la CA, conformément à l'annexe 1 du Règlement d'organisation.

L'élection a lieu à bulletin secret conformément à l'article 28 du Règlement d'organisation de l'assemblée des délégués.

Membres du bureau de vote : Rosmarie Gfeller, secrétaire de direction CACEB  
Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux CACEB  
Ernst Meer, président de la circonscription électorale de Thoune  
Monika Müller, présidente de la circonscription électorale Bienne-Seeland

52 voix actives sont constatées, ce qui donne une majorité absolue de 27 voix.

Les cartes électorales sont distribuées. La procédure électorale est présentée.



## Assemblée des délégués de la CACEB

Les candidates et candidats disposent respectivement de dix minutes de temps de parole pour se présenter ou être présentés par une autre personne.

Les candidates et candidats s'en chargent tous eux-mêmes.

Aucune question n'est posée aux candidates et candidats par l'assemblée.

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

<b>Nombre de bulletins de vote distribués</b>	<b>52</b>
<b>Nombre de bulletins de vote rentrés</b>	<b>52</b>
Bulletins vides	0
Bulletins nuls	0
<b>Nombre de bulletins de vote valables</b>	<b>52</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>27</b>

Est élu-e :		
<b>pas de majorité absolue atteinte</b>		Voix

Voies reçues		
Robert Christian	17	Voix
Jacot Manuel	16	Voix
Jobé Alain	14	Voix
Fritschi Lorenz	5	Voix

Pas de majorité absolue atteinte. Par conséquent, un deuxième tour de scrutin est réalisé. Le candidat Fritschi Lorenz retire sa candidature par la présente.

### 2<sup>e</sup> tour de scrutin

<b>Nombre de bulletins de vote distribués</b>	<b>52</b>
<b>Nombre de bulletins de vote rentrés</b>	<b>52</b>
Bulletins vides	0
Bulletins nuls	0
<b>Nombre de bulletins de vote valables</b>	<b>52</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>27</b>

Est élu-e :		
<b>pas de majorité absolue atteinte</b>		Voix

## Assemblée des délégués de la CACEB

Voies reçues		
Robert Christian	20	Voix
Jacot Manuel	18	Voix
Jobé Alain	14	Voix

Pas de majorité absolue atteinte. Par conséquent, un troisième tour de scrutin est réalisé. Le candidat Jobé Alain retire sa candidature.

### 3<sup>e</sup> tour de scrutin

<b>Nombre de bulletins de vote distribués</b>	<b>52</b>
<b>Nombre de bulletins de vote rentrés</b>	<b>52</b>
Bulletins vides	0
Bulletins nuls	1
<b>Nombre de bulletins de vote valables</b>	<b>51</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>26</b>

Est élu-e :		
<b>Robert Christian</b>	28	Voix

Voies reçues		
Jacot Manuel	23	Voix

Christian Robert accepte l'élection.

## 7. Propositions au bureau AD (art. 9 Règlement d'organisation pour l'assemblée des délégués)

### 7.1 Rapport du bureau de l'AD sur la demande de la circonscription électorale Oberland « Regelmässiger Informations- und Meinungs-austausch » (Echange régulier d'informations et de vues) de l'assemblée des délégués réalisée par écrit le 25 novembre 2020

➔ La concrétisation de ce mandat correspond à un processus qui ne se termine pas uniquement par le rapport du jour. Il s'agit d'une habitude à mettre en place. Jusqu'à présent, le bureau de l'AD ainsi que les représentantes et représentants des salariées et salariés de la Commission administrative ont pratiqué trois fois cet échange informel, à savoir deux fois spontanément lors de temps libre et une fois par vidéoconférence. Même si le mode d'échange n'est pas réglementé, cet échange permet un contact différent entre les deux parties et offre la possibilité de présenter des questions ou des opinions. Le bureau AD est d'avis que les expériences réalisées méritent d'être poursuivies.

## **Assemblée des délégués de la CACEB**

L'assemblée ne reçoit aucune question ou demande d'informations complémentaires.

Aucune autre demande n'est présentée au bureau AD.

### **8. Propositions à l'attention de la Commission administrative (art. 32, al. 2, let. c LCPC)**

Aucune proposition ou demande de prise de parole n'est émise concernant ce point à l'ordre du jour.

### **9. Informations et divers**

- Mercredi 16 novembre 2022, après-midi de formation continue.
- Mercredi 14 juin 2023, prochaine assemblée des délégués au Kursaal Bern.
- Alain Jobé appelle à la lecture des différents numéros de « Nexus » et renvoie au site Internet de la CACEB sur lequel de nombreuses informations sont mises en ligne.
- Sur demande, personne ne veut prendre la parole concernant ce point de l'ordre du jour.

Alain Jobé remercie le Kursaal pour la mise à disposition de la salle, le service technique pour l'installation des appareils nécessaires et l'interprète de conférence Annette Fess pour son excellent travail d'interprétariat.

Il remercie également Beatrice Stofer pour son soutien, le secrétaire pour la rédaction du procès-verbal et, surtout, ses collègues pour leur engagement en général et leur présence aujourd'hui.

Il souhaite aux deux nouveaux élus beaucoup de joie et de succès dans leur nouvelle fonction.

Il prend congé en souhaitant à toutes et à tous une bonne fin d'année scolaire et un bel été.

Le président clôt l'assemblée à 11h40.

Président du bureau AD

Secrétaire AD

Alain Jobé

Hermann Hostettler